



---

# À rayons ouverts

*n° 38, Avril-Juin 1997*

---

## [Le siège social et le centre de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec](#)

- [Deux missions fondamentales, deux édifices](#)
- [Un édifice aux multiples avantages](#)
- [Un aménagement en fonction de la chaîne documentaire](#)
- [Un bâtiment intelligent, sécuritaire et branché sur le monde](#)
- [Le bâtiment et son architecture](#)
- [Le centre de conservation, ses équipements, ses services](#)
- [Quelques chiffres](#)

## [L'héraldique dans les collections de la BNQ](#)

## [75 ans de littérature jeunesse au Québec](#)

## [Iris multimédia](#)

Documents recherchés: quelques raretés dans le domaine de la poésie

---

## **Le siège social et le centre de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec**

Depuis sa création en 1967, la Bibliothèque nationale du Québec a constamment affronté des problèmes d'espace et de locaux. Plusieurs édifices ont été occupés par ses nombreux services, qui ont déménagé à maintes reprises.

La Bibliothèque nationale occupait, jusqu'à la construction de son siège social et de son centre de conservation, quatre édifices dispersés sur le territoire de la Ville de Montréal : 1700, rue Saint-Denis, 4499, avenue de l'Esplanade, 125, rue Sherbrooke Ouest et 4200, boulevard Saint-Laurent.

Une telle dispersion était devenue un obstacle majeur à la réalisation du mandat de la Bibliothèque, à la rationalisation de ses ressources, à l'efficacité de ses services et à la poursuite de son développement. Le conseil d'administration de la Bibliothèque a donc proposé un projet immobilier visant à régler ce problème d'espace.

## Deux missions fondamentales, deux édifices

Le projet proposé a été axé sur les deux missions fondamentales de la Bibliothèque nationale : la conservation et la diffusion. Par conséquent, la construction de deux bâtiments a été envisagée, l'un consacré à la conservation, l'autre à la diffusion. L'entreposage de collections de conservation et de diffusion dans deux lieux différents offre en effet une sécurité accrue : en cas de catastrophe ou de sinistre majeur, une partie importante des collections serait épargnée. De plus, la conservation exige de protéger les documents de la manipulation et des changements atmosphériques ainsi que de les entreposer dans des conditions optimales. La diffusion demande plutôt une accessibilité favorisée par les divers moyens de transport, une très grande visibilité et, conséquemment, une intégration au cœur de la vie économique et culturelle, ainsi que des activités de loisir de la population. L'édifice de diffusion devait obligatoirement être érigé au centre-ville alors que l'édifice de conservation pouvait l'être hors centre.

## Un édifice aux multiples avantages

Pour l'édifice de conservation, la Bibliothèque nationale a arrêté son choix sur un bâtiment déjà existant situé au 2275, rue Holt, à Montréal, dans le quartier Rosemont. Plusieurs critères ont guidé cette décision :

- L'édifice est situé hors des zones commerciales, mais près des voies de communication rapides et dans un environnement permettant de réduire les risques de sinistre.
- Le terrain offre des possibilités d'expansion à des coûts raisonnables.
- L'édifice ayant été érigé pour la fabrication des cigares, la capacité portante de sa structure permettait de recevoir les rayonnages de conservation. De plus, l'édifice disposait déjà d'un système de circulation de l'air ambiant filtré et humidifié, la fabrication des cigares exigeant des conditions atmosphériques contrôlées.
- La superficie de l'édifice permet d'accueillir le siège social de la Bibliothèque, ce qui entraîne une diminution de 6 136 m<sup>2</sup> des locaux prévus dans l'édifice de diffusion qui sera situé au centre-ville, là où les coûts de construction et d'occupation sont moins avantageux.
- L'arrivée d'une centaine d'employés dans ce quartier résidentiel de Montréal aura un impact positif sur la vitalité sociale et économique des commerces avoisinants.

## Un aménagement en fonction de la chaîne documentaire

Point fort et spécificité de l'aménagement de la Bibliothèque, l'organisation des services a été réalisée selon les opérations de la chaîne documentaire : acquisition, traitement, conservation et diffusion. Suivant le principe d'une chaîne de production, la séquence des opérations a été analysée, les déplacements minimisés et les équipements, installés selon les séquences de travail et d'acheminement des documents.

La répartition des locaux a été effectuée en recherchant la plus grande efficacité possible dans l'organisation des opérations de la Bibliothèque, tout en tenant compte des contraintes d'aménagement du bâtiment. Ainsi, les fonctions de la chaîne documentaire ont été regroupées au rez-de-chaussée et au premier étage alors que les magasins de conservation étaient installés au sous-sol et aux deuxième et troisième étages. De fait, le parti architectural reproduit la topologie domestique traditionnelle : entreposage au sous-sol et au grenier, aires publiques au rez-de-chaussée et locaux privés à l'étage.

## **Le rez-de-chaussée**

Le quai de chargement permet la réception des documents transmis par la poste ou livrés par camion ou par messenger. Les documents en bon état sont immédiatement acheminés par ascenseur au premier étage à la Direction des acquisitions. Les documents devant être nettoyés ou remis en état sont dirigés vers les locaux de quarantaine ou de lyophilisation situés au même étage et attenants à la zone de réception/expédition. Lorsqu'ils sont prêts, les documents sont réacheminés vers la Direction des acquisitions.

Les collections des archives privées bénéficient d'un circuit plus court, puisque les opérations d'acquisition et de traitement sont intégrées en un même lieu au rez-de-chaussée, contigu à la salle de consultation publique.

## **Le premier étage**

Du rez-de-chaussée, les documents sont expédiés vers l'ascenseur et parviennent au premier étage à la Direction des acquisitions. Des équipes spécialisées y traitent les diverses collections de journaux, les publications en série, les documents iconographiques ou multimédias, les enregistrements sonores et les monographies.

Une fois les tâches reliées à l'acquisition terminées, les documents poursuivent leur chemin vers la Direction du traitement et de l'analyse documentaire à l'autre extrémité de l'étage. L'inscription dans la base de données Iris complète le traitement bibliographique des documents.

La gestion du système informatique, le développement du site Internet de la Bibliothèque nationale, la mise en place du catalogue multimédia mobilisent les ressources de la Division de l'informatique, qui occupe la zone médiane de l'étage. Secteur stratégique du déploiement de la Bibliothèque, l'informatique irrigue tous les services internes et assure les liens à distance avec le public.

La chaîne documentaire s'achève avec la préparation matérielle des documents aux fins de conservation ou de diffusion, dans les locaux de la Direction de la conservation logée au même étage mais dans un axe parallèle aux autres directions. Si le document est destiné à la conservation, il quitte l'étage pour le troisième et rejoint la salle du préclassement afin de recevoir son code de classement et de prendre place dans la collection en rayons fermés des magasins de conservation. Si le document est dédié à la diffusion, il

redescend au rez-de-chaussée après une préparation préalable contre l'usure, la détérioration et le vol, et, du quai de chargement, il est expédié aux collections de diffusion au 1700, rue Saint-Denis ou au 4499, avenue de l'Esplanade, où il est mis en accès libre dans une des salles de lecture.

[Retour à la table des matières](#)

---

## **Un bâtiment intelligent, sécuritaire et branché sur le monde**

Un système de contrôle centralisé assisté par un ordinateur personnel permet une gestion efficace des équipements tels que les systèmes de ventilation, les pompes de circulation d'eau, la température et l'humidité de chacune des pièces, etc. La grande capacité de ce système réside dans sa flexibilité et sa simplicité à effectuer une gestion complexe.

Des concepts avant-gardistes ont par ailleurs été développés afin de limiter la consommation énergétique des équipements de production d'énergie, de climatisation et de chauffage. À titre d'exemple, l'énergie rejetée par les refroidisseurs est largement utilisée afin de chauffer le bâtiment.

En raison de la nature des installations (magasins de conservation et salles de développements de photos), les divers secteurs du bâtiment doivent être conservés à une température et une humidité constantes. Les conditions à maintenir ont été établies à 17°C et 35 % d'humidité relative en hiver et à 17°C et 42 % d'humidité relative en été, avec un taux maximum de variation d'humidité relative de 3 % par mois.

Les systèmes de protection d'incendie et de sécurité ont été particulièrement étudiés en fonction des particularités de la mission de conservation de la Bibliothèque. De plus, le système de télécommunication est entièrement intégré et conçu pour croître avec l'évolution des besoins.

[Retour à la table des matières](#)

---

## **Le bâtiment et son architecture**

En 1948, la General Cigar Co. fait ériger un bâtiment industriel des plus solides pour la fabrication de ses produits. Plus de 400 ouvriers y travaillent dans un environnement aux conditions atmosphériques soigneusement contrôlées.

À l'époque, la capacité portante des planchers devait répondre aux besoins de la lourde machinerie nécessaire à la fabrication des cigares, une particularité qui permettra d'installer le rayonnage des magasins de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec.

Pour garantir la fraîcheur et la qualité des cigares, il était essentiel de conserver les feuilles de tabac dans des conditions atmosphériques contrôlées. Ainsi, l'édifice de la Bibliothèque allait disposer d'un système de

circulation de l'air ambiant filtré et humidifié, chauffé l'hiver et refroidi l'été.

En 1975, l'entreprise de fabrication de cigares déménage sur la rue Saint-Antoine, à Montréal, et à Joliette. L'édifice connaît par la suite divers occupants dont, de 1982 à 1993, les Technologies BABN qui impriment entre autres, des billets pour Loto-Québec et la Société des loteries de l'Ontario. En 1989, à la faveur d'un contrat avec la Société française des jeux, une nouvelle aile, actuellement occupée par les Archives nationales du Québec, est construite, ce qui confère au bâtiment un caractère de bunker imprenable. L'impression de billets de loterie nécessitant des mesures de sécurité exceptionnelles, toutes les fenêtres sont alors murées et le terrain est ceint d'une haute clôture métallique.

La solidité de la charpente de béton et d'acier, la générosité des espaces ainsi que l'excellent état général du bâtiment permettent de répondre aux besoins de conservation des documents et de développement des collections de la Bibliothèque nationale du Québec pour 25 ans. De nombreux travaux restaient cependant à faire pour transformer les lieux en une bibliothèque de haut niveau.

Pour amener la lumière aux espaces qui en étaient dépourvus, un atrium ouvert sur un puits de lumière a été aménagé au coeur du bâtiment. La majeure partie des fenêtres condamnées par l'occupant précédent ont été rouvertes pour éclairer les aires destinés aux employés.

Des matières nobles, tels le cuir, le chêne blanc et la pierre calcaire, ont été utilisées dans l'aménagement afin de refléter l'importance et la valeur qu'on accorde aux collections conservées dans l'édifice.

Vu de l'extérieur, l'édifice rappelle sa vocation industrielle première. L'aménagement paysager, l'installation d'une oeuvre sélectionnée dans le cadre du programme d'intégration de l'art à l'architecture ainsi que le perçage d'une porte au centre de la façade couverte d'une marquise de verre laminé et fracturé confèrent cependant à l'édifice une apparence plus conforme à sa nouvelle vocation.

[Retour à la table des matières](#)

---

## **Le centre de conservation, ses équipements, ses services**

Le centre de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec offre des services de conservation à la fine pointe de la technologie, conformément à son mandat de conservation, pour les générations futures, du patrimoine publié québécois. Ces services sont reliés à la préservation, à la restauration, à la conservation et à la reproduction des documents.

### **La préservation**

Les documents soumis au dépôt légal, généralement neufs, ne requièrent pas d'attention particulière. Cependant, les documents provenant de dons ou d'échanges sont évalués et reçoivent un traitement en fonction de leur état avant d'être dirigés vers les magasins de conservation ou les salles de lecture. Dans certains cas, on doit préalablement les entreposer dans une chambre de quarantaine afin d'en enlever les traces de moisissure ou de poussière. S'il persiste un risque de propagation bactériologique ou si on a

identifié la présence d'insectes, le document sera placé dans un congélateur à une température de - 32 °C. Si le document a été abîmé par l'eau, il sera envoyé à la chambre de lyophilisation où il sera séché à froid.

## **La restauration**

Véritable chirurgie des documents, la restauration permet, grâce à divers équipements, de procéder au nettoyage par lavage, blanchiment et désacidification au carbonate de magnésium, tous ces procédés étant sans danger pour le papier.

## **La conservation**

Coeur de la conservation du patrimoine québécois, les magasins de conservation contiennent une copie de tous les documents publiés au Québec et soumis au dépôt légal. Les magasins doivent maintenir des niveaux de température, d'humidité et de ventilation déterminés. Ils sont de plus dotés d'un système de filtration performant afin de protéger les documents de la poussière, des moisissures, de la suie, etc. Ils sont enfin placés sous surveillance électronique, des détecteurs d'eau, de mouvement et de fumée permettant d'en assurer la sécurité.

## **La reproduction**

Les documents de la Bibliothèque doivent être consultés sur place. C'est pourquoi la bibliothèque offre des services de reproduction photographique (fac-similés, photographies couleur et noir et blanc, diapositives, etc.) des documents à des fins d'exposition, de publication, de recherche ou d'enseignement. Les commandes de reproduction se font auprès du personnel des salles de lecture.

Le microfilmage constitue également un moyen de conservation reconnu pour les journaux, les revues anciennes, les livres abîmés, puisqu'il permet de minimiser les manipulations. Un programme de microfilmage en urgence de l'exemplaire unique a de plus été mis sur pied à la Bibliothèque, ce qui lui permet d'offrir à ses usagers la possibilité de consulter, dans un délai maximum de quatre heures, une reproduction sous microforme de l'original.

[Retour à la table des matières](#)

---

## **Quelques chiffres**

### **Les collections de conservation au 31 mars 1996 :**

livres, publications en séries, microformes, documents électroniques, partitions musicales, enregistrements sonores, affiches, cartes postales, estampes: 1 714 451 (unités physiques).  
archives privées : 856,1 mètres linéaires

**Superficie du siège social et centre de conservation : 13 300 m<sup>2</sup>**

activités d'accueil, direction des communications et direction de l'administration : 3 007 m<sup>2</sup>  
direction des acquisitions, direction du traitement documentaire et espaces communs : 2 713 m<sup>2</sup>  
magasins de conservation : 6 922 m<sup>2</sup>  
direction de la conservation et secteurs techniques : 658 m<sup>2</sup>

**Superficie du bâtiment et du terrain : 20 134 m<sup>2</sup>**

**Longueur des rayonnages des magasins de conservation : 28 kilomètres**

**Coûts d'aménagement : 694 \$ / m<sup>2</sup> (64 \$ / pi<sup>2</sup>)**

coûts habituels d'un édifice neuf :

bibliothèque : 1 630 \$ / m<sup>2</sup> (151 \$ / pi<sup>2</sup>)

musée : 2 153 \$ / m<sup>2</sup> (200 \$ / pi<sup>2</sup>)

**Superficie utilisée par les deux autres édifices de la BNQ : 5 938 m<sup>2</sup>**

---

[Retour à la table des matières](#)

[À rayons ouverts n°38, 2e partie](#)



Bibliothèque nationale du Québec. <http://www.biblinat.gouv.qc.ca/> (27-11-1997)



# À rayons ouverts

n° 38, Avril-Juin 1997 (2e partie)

## L'héraldique dans les collections de la BNQ

L'héraldique, comme la généalogie ou la sigillographie, est une science auxiliaire de l'histoire. Elle a pour objet l'étude des armoiries permettant de définir des emblèmes propres à un individu, à une famille ou à une collectivité.

Les armoiries sont nées à l'époque des croisades, puis se sont répandues sur les champs de batailles du Moyen Âge. Elles permettaient aux chevaliers, rendus méconnaissables par leur armure, d'être identifiés tant par leurs alliés que par leurs adversaires. C'est dans le cadre de ces premières luttes épiques qu'est apparu l'art héraldique qui s'est perpétué à travers les siècles tout en subissant de nombreuses phases d'adaptation. Héritées de l'art de la guerre, les armoiries ont quitté peu à peu les champs de batailles européens pour être adoptées par la noblesse. Par la suite, les individus, les ecclésiastiques, les villes et les territoires de l'Europe se dotèrent de blasons distinctifs.

La fascination qu'exerçaient les armoiries et leur multiplication au cours du XVII<sup>e</sup> siècle engendra une situation anarchique où peu de règles étaient respectées. Pour remédier à cette situation en France, le roi promulgua, en novembre 1696, un édit royal ordonnant le recensement de toutes les armoiries portées dans le royaume. Cette réglementation avait pour objet ultime de lever un impôt sur les détenteurs de blasons bien plus que d'en restreindre l'utilisation. De cet édit royal est né l'*Armorial général de France* de Charles-René d'Hozier, un répertoire exhaustif des armoiries françaises. Ce catalogue est disponible à la Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal.

En 1789, les armoiries furent abolies de même que les titres de noblesse et les privilèges. Les figures héraldiques associées à la royauté et à la noblesse furent durement mises à l'épreuve pendant la Révolution française. Les révolutionnaires se sont acharnés à détruire tous les signes de la royauté et de la noblesse, que ce soit sur les parchemins, les monuments ou les portails de châteaux et d'édifices publics. En 1808, Napoléon Bonaparte, après avoir créé la noblesse impériale, rétablit l'usage du blason. À partir de cette date, l'héraldique prit un essor nouveau, qui ne s'est jamais démenti jusqu'à nos jours.

### Au Canada

Les armoiries sont apparues en Nouvelle-France avec l'arrivée des premiers colons. Les nobles, les officiers et les administrateurs ont pour la plupart apporté avec eux les signes distinctifs de leur famille, hérités de la

vieille noblesse française. Les pionniers, issus en grande partie des familles paysannes de France, n'avaient pas de blason, non pas parce qu'ils n'y avaient pas droit mais tout simplement parce que cela leur était inutile.

Par ailleurs, certaines familles nobles établies au pays ont transmis leurs armoiries à leurs descendants. Les figures qui ornaient les blasons de cette époque n'avaient rien d'authentiquement canadien. Elles reflétaient plutôt les traditions ancestrales héritées du vieux continent.

C'est ainsi que débute l'histoire héraldique canadienne importée de toutes pièces par les bâtisseurs de ce pays autant sous le Régime français que sous le Régime anglais. Il faut attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour trouver des signes distinctifs de l'histoire canadienne dans les armoiries des individus et des collectivités. Le castor et la feuille d'érable firent ainsi leur apparition sur plusieurs blasons.

Le Québec n'a pas une tradition héraldique comparable à celle des pays européens. La recherche généalogique a favorisé dans une certaine mesure l'émergence de cet art au pays. Comme armoiries et familles vont de pair avec la recherche en histoire familiale, les généalogistes ont commencé à créer des blasons pour identifier leur ancêtre et leurs descendants.

## **La réglementation**

Contrairement à une croyance populaire, le blason n'est pas l'apanage de la noblesse ou des collectivités. Tout individu peut avoir des armoiries pourvu qu'elles n'aient pas été copiées et qu'elles ne portent pas préjudice aux détenteurs d'armoiries déjà existantes. Les règles de l'art héraldique sont définies depuis longtemps dans plusieurs pays européens. Très rigides autrefois, ces conventions se sont assouplies depuis. Au Canada, l'histoire héraldique est trop récente pour que l'on puisse parler d'une coutume ancestrale. Les seules règles fondamentales consistent à ne pas usurper les armoiries appartenant ou ayant appartenu à d'autres détenteurs dans le passé et à respecter le principe de ne pas superposer deux émaux ou deux métaux.

Plusieurs pays possèdent des organismes chargés d'enregistrer officiellement les armoiries. En France, c'est la Direction civile des sceaux du ministère de la Justice qui en régit l'enregistrement pour les personnes morales. Pour les particuliers, aucun organisme n'est habilité à les enregistrer depuis la suppression du Conseil du Sceau en 1872. En Angleterre, un rôle similaire est dévolu au College of Arms tandis qu'en Écosse, la Court of the Lord Lyon à Édimbourg détient cette responsabilité.

L'Autorité héraldique du Canada, créée le 4 juin 1988, relève du Gouverneur général. C'est le seul organisme canadien accrédité pour enregistrer officiellement les armoiries des gouvernements, des sociétés, des institutions, des villes et des individus.

## **Les armoiries personnelles**

Toute personne peut posséder ses armoiries ou son blason dont les figures peuvent être créées de toutes pièces. On ne peut cependant utiliser les blasons existants sans établir la preuve des liens qui les unissent à sa famille. Ainsi, Il ne suffit pas de retrouver les armoiries d'un Durand en France, d'un Smith en Angleterre ou d'un Rodriguez en Espagne pour se les attribuer. Un bon nombre de dictionnaires de figures héraldiques, tel *L'Armorial européen* de J. B. Rietstap, publié en 1884, présentent les blasons de nombreuses familles

européennes.

Le créateur d'un blason doit toutefois respecter certaines normes s'il désire que ses armoiries répondent aux exigences de l'art héraldique. Au Québec, l'ouvrage de Victor Morin, *Traité d'art héraldique*, propose des définitions et des règles pour concevoir des armoiries.

## Quelques pistes de recherche

La Bibliothèque nationale du Québec possède dans ses collections près d'une centaine d'ouvrages traitant de l'art héraldique. Ces éditions québécoises et étrangères sont localisées à la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice. Elles permettent aux chercheurs de s'initier à cet art, d'en connaître l'histoire et les règles. Une liste de quelques ouvrages significatifs, préparée en collaboration avec Denis Roy, de la Direction de la référence, est proposée en bibliographie.

**Marcel Fournier**  
Direction de la Conservation

## Quelques références...

**Autorité héraldique du Canada.** *L'Autorité héraldique du Canada*. Ottawa, Rideau Hall, 1990, 20 p.

**Elvin, Charles Norton.** *A Dictionary of heraldry with upwards of two thousand five hundred illustrations*. Baltimore, Genealogical Publ. 1969, 134 p., 47 planches.

**Fox-Davies, Arthur Charles.** *The Art of heraldry : an encyclopaedia of armory*. New York, B. Blom, 1968, 503 p.

**Hozier, Charles-René d'.** *Armorial de la généralité de Paris...* Mâcon, 1965-1967, 4 vol.

**Hozier, Louis-Pierre d'.** *Armorial général, ou, Registre de la noblesse de France*. Paris, Ed. du Palais royal, 1970, 7 vol. (Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal).

**Joula de Morenas, Henri.** *Grand armorial de France...* Paris, Éd. Héraldique, 1934-1952, 7 vol.

**La Chesnaye-Desbois, François-Alexandre-Aubert de.** *Dictionnaire de la noblesse...* Paris, Chez Schlesinger, 1863, 19 vol. (Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal).

**Martel, Lucie.** *Bibliographie héraldique, 1990-1995*. Montréal, La Croix et le lys, 1996, 117 p.

**Massicotte, E.- Z.** *Armorial du Canada français*. Montréal, Librairie Beauchemin limitée 1915-1918, 2 vol.

**Franklyn, Julian.** *An Encyclopaedic dictionary of heraldry*. Toronto, Pergamon Press, 1970, 367 p.

**Morin, Victor.** *Traité d'art héraldique...* Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1919, 407 p.

**Neubecker, Otfried.** *Le grand livre de l'héraldique...* Paris, Bordas, 1995, 288 p.

**Papworth, John Woody.** *An Alphabetical dictionary of coats of arms belonging to families in Great Britain and Ireland.* Baltimore, Genealogical publishing co., 1965, 1125 p.

**Parker, James.** *A Glossary of terms used in heraldry.* Rutland, E. Tuttle, 1970, 659 p.

**Pastoureau, Michel.** *Figures de l'héraldique.* Paris, Gallimard, 1996, 144 p.

**Rietstap, J. B.** *Armorial général précédé d'un Dictionnaire des termes du blason.* Gouda, G.B. van Goor Zonen, 1884-1887, 2 vol.

**Rolland, Victor.** *Rolland's illustrations to the Armorial général by J. B. Rietstap.* London, Heraldry Today, 1967, 3 vol.

**Saffroy, Gaston.** *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France...* Paris, Saffroy, 1968-1988, 5 vol.

[Retour à la table des matières](#)

---

## 75 ans de littérature jeunesse au Québec

Communication-Jeunesse et la Bibliothèque nationale du Québec présentent, du 23 avril au 20 juin 1997, l'exposition **75 ans de littérature jeunesse au Québec**.

Cette exposition se tient dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire de **Communication-Jeunesse**, organisme voué à la promotion de la lecture d'oeuvres québécoises et canadiennes-françaises pour la jeunesse. Elle a été inaugurée le 23 avril, Journée mondiale du livre, afin de marquer l'importance que revêt au Québec la littérature destinée aux jeunes, laquelle constitue la porte d'accès à la culture de demain.

L'exposition présente une rétrospective de la littérature de jeunesse québécoise en dix thèmes significatifs :

- Les innovateurs
- Les prix littéraires
- Les périodiques
- Les préférés des jeunes
- Les romans
- Les créateurs québécois hors Québec
- Les illustrations
- La traduction et la coédition

- Les documentaires
- La diversité des genres

Les quelque 150 livres exposés témoignent de l'évolution de cette littérature, souvent méconnue, mais non moins inscrite au coeur de notre patrimoine littéraire.

La recherche de l'exposition a été effectuée par Ginette Landreville et Hélène Charbonneau. Cette dernière est une des membres-fondatrices de Communication-Jeunesse et est reconnue dans le milieu du livre comme une experte en littérature jeunesse, à laquelle elle a consacré la majeure partie de sa carrière de bibliothécaire à la Ville de Montréal.

L'illustration ci-dessus qui figure sur l'affiche de l'exposition, est de James McIsaac et a été publiée dans le roman *Les Aventures de Perrine et Charlot*, de Marie-Claire Daveluy, d'abord paru en feuilleton dans *L'Oiseau bleu* au début des années 20 puis publié en 1923. Ce roman marque le début d'un véritable projet suivi d'édition au Québec. L'exposition aborde donc la littérature jeunesse à partir de cette époque qui a débuté il y a environ 75 ans.

## **25 ans au service des jeunes**

Communication-Jeunesse fête cette année ses 25 ans. Sa création est née d'une véritable urgence: moins d'une dizaine de titres pour la jeunesse étaient publiés au Québec en 1971. Il fallait réagir : Paule Daveluy, Simone Hudon-Beaulac, Louise Lemieux, Suzanne Martel et Suzanne Richer fondent Communication-Jeunesse.

Dès 1972, les membres de Communication-Jeunesse mettent les bouchées doubles en organisant un premier colloque au titre révélateur : *Notre création culturelle pour la jeunesse a-t-elle un avenir ?* L'année suivante, ils publient 20 biographies d'auteurs pour la jeunesse, puis commencent à diffuser en 1973 une *Sélection de livres canadiens pour la jeunesse*.

En 1978, Communication-Jeunesse crée le bulletin *Lurelu*, devenu indépendant par la suite, puis une bibliographie rétrospective de 300 titres, suivie d'un catalogue des 100 meilleurs livres québécois pour enfants au Québec, la première des sélections annuelles que publie Communication-Jeunesse aujourd'hui. Elle adopte en 1980 un autre moyen de communication pour promouvoir la littérature jeunesse en coréalisant, avec *Livre d'ici*, vingt-deux émissions de radio sur la littérature québécoise. Elle crée, en 1981, le prix de Communication-jeunesse, accompagné de la bourse Culinar, destiné aux illustrateurs de livres pour enfants.

Une sélection de livres pour adolescents est à l'origine en 1984 de la création du Palmarès *À toi de jouer*, repris et baptisé *Livro-manie*, qui existe toujours. Cette même année allait être diffusée à Radio-Canada la série *Livre ouvert* qui mettait en vidéo 26 albums de diverses maisons d'édition. Les années 1986 à 1991 sont consacrées à l'animation et à la formation d'animateurs s'adressant aux enfants du préscolaire. Durant cette période, on assiste à la naissance des Clubs Livromaniaques : 70 clubs voient le jour en 1987. Livromagie quant à elle débute en 1989.

En 1991, Communication-Jeunesse a vingt ans. De nombreuses activités soulignent cet anniversaire :

expositions, colloques et surtout création d'un brunch au Salon du livre de Montréal qui deviendra une tradition encore de mise aujourd'hui. Les salons du livre sont devenus des lieux où Communication-Jeunesse a choisi de rejoindre les jeunes, puisqu'elle participe annuellement depuis 1994 à neuf salons québécois où elle anime son stand, les scènes centrales et organise même des événements qui lui sont propres.

Communication-Jeunesse a pris un virage marquant en mettant de l'avant la promotion de la lecture. Son mandat est clairement de promouvoir auprès des jeunes, la lecture d'oeuvres québécoises et canadiennes-françaises pour la jeunesse et, auprès des intervenants, les moyens de les faire découvrir et de les animer.

Pour y parvenir, Communication-Jeunesse s'associe maintenant à de nombreux partenaires : l'imprimerie Gagné avec qui elle décerne depuis 1996 le Prix du Palmarès des livres préférés des jeunes de la Livromagie et de la Livromanie dotés de trois bourses de 2 500 \$ ; la Bibliothèque virtuelle d'Alexandrie qui présente sur Internet ses sélections de livres ; l'Association des libraires du Québec qui dote ses clubs de lecture de quatre Bourses en livres, d'une valeur de 700 \$; le magazine *Enfants Québec* qui inclura pendant au moins trois ans dans son édition de septembre son Catalogue des sélections annuelles de la Livromagie et de la Livromanie, dont le tirage passera de 18 000 à 90 000 exemplaires ; et enfin, la Bibliothèque nationale du Québec avec qui elle présente, jusqu'au 20 juin, l'exposition 75 ans de littérature jeunesse au Québec.

Tous ces efforts, conjugués à ceux des créateurs et des éditeurs québécois, ont porté fruit : plus 250 titres de livres québécois pour la jeunesse ont été publiés en 1996.

**Geneviève Dubuc**  
**Directrice des communications**

[Retour à la table des matières](#)

---

## **Iris multimedia**

### **Un pas vers la bibliothèque virtuelle québécoise**

Depuis l'automne 1996, le catalogue d'accès public de la Bibliothèque est disponible en environnement Web. Il s'est en même temps transformé en catalogue multimédia intégrant à la fois le texte, l'image et le son sous forme de fichiers numérisés. Des liens hypermédias, se présentant sous forme d'images affichées au bas des notices bibliographiques, donnent accès à une représentation numérisée du document décrit dans la notice bibliographique.

L'utilisateur peut aussi consulter la base de données Iris en mode hypertexte, c'est-à-dire que certains champs sont soulignés et de couleur différente. En activant ces champs, l'utilisateur se déplace de façon non linéaire dans différents index et notices bibliographiques ayant un lien avec la notice affichée à l'origine de sa recherche. De plus, Iris multimédia intègre la norme ANSI / NISO Z39.50 qui permet l'interrogation simultanée d'autres bases de données bibliographiques et affiche les résultats de la recherche selon l'interface de l'utilisateur.

Plusieurs milliers de documents multimédias seront accessibles d'ici juin 1997. Ce sont principalement des documents iconographiques et sonores ainsi que des textes du XIX<sup>e</sup> siècle numérisés en mode image avec reconnaissance optique de caractères sans vérification ni correction de textes. Ces documents en format PDF pourront être consultés à l'aide du logiciel Acrobat Reader disponible gratuitement sur le site de la compagnie Adobe.

## **Ouvrages tirés de la collection de livres d'artistes**

Trois cent cinquante titres de la collection de livres d'artistes de la Bibliothèque seront numérisés en mode image. Il s'agit d'albums d'estampes, de livres illustrés d'oeuvres originales, de livres-objets et de livres d'artistes proprement dits (dont toutes les pages images et textes seront numérisées). De plus, 50 reliures d'art modernes seront numérisées en trois dimensions. Les documents ont été sélectionnés comme étant les plus significatifs de la collection et les plus susceptibles de répondre aux demandes des chercheurs de la collection de livres d'artistes de la Bibliothèque.

## **Estampe**

La totalité de la collection d'estampes de la Bibliothèque sera numérisée. On peut déjà admirer 500 d'entre elles directement dans le catalogue Iris.

## **Affiches**

Environ 1 500 affiches choisies parmi celles reçues en dépôt légal ou rassemblées rétrospectivement par la Bibliothèque sont en cours de numérisation. Ces affiches, produites au Québec principalement à partir des années 60, ont été sélectionnées parce qu'elles véhiculent un message visuel et constituent un espace de recherches plastiques ou encore parce qu'elles illustrent de grands événements comme les affiches produites à l'occasion des Jeux olympiques de 1976. On y retrouve aussi des affiches d'auteur (comme Vittorio, Nelu ou Halasa) signées ou identifiées.

## **Documents sonores**

Quelque 2 000 pièces de musique instrumentale ou chantée sont en cours de numérisation. Ce sont des pièces enregistrées sur disques 78 tours au cours des années 1900 à 1950 par des artistes québécois ou ayant résidé au Québec. Ces pièces ont été sélectionnées parce qu'elles marquent une page de l'histoire de la musique au Québec. D'une durée moyenne de trois minutes et numérisées en totalité, elles pourront être auditionnées à l'état brut ou «nettoyées» à l'aide d'un programme spécial.

## **Textes du XIX<sup>e</sup> siècle**

Environ 2 000 documents totalisant 400 000 pages seront numérisés en mode image. De plus, 100 de ces documents seront aussi numérisés en mode texte. La sélection des documents s'est effectuée à partir du tome premier du *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* et comprend les oeuvres les plus importantes publiées au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle ou relatives au Québec.

## **Musique imprimée**

Quarante-deux documents, sélectionnés pour leur valeur historique indéniable, seront numérisés en mode image pour un total de 224 pages de musique imprimée. On y retrouve un recueil factice provenant de la collection Saint-Sulpice et contenant 39 partitions publiées au Québec autour de 1850 ainsi qu'une publication regroupant neuf airs folkloriques québécois, publiée en Angleterre vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et inconnue des historiens.

Le catalogue Iris multimédia, qui supporte la norme Z39.50 ainsi que les liens multimédias et hypertextes, donne ainsi accès à une version québécoise de la bibliothèque virtuelle. Ces quelques exemples permettent d'entrevoir comment la Bibliothèque a résolument entrepris d'utiliser les possibilités offerte par Internet pour élargir la diffusion du patrimoine documentaire québécois.

**Liliane Bédard**

**Direction du traitement documentaire**

[Retour à la table des matières](#)



Bibliothèque nationale du Québec. <http://www.bibliat.gouv.qc.ca/> (26-11-1997)